

ÉTÉ 2021

# LES BRÈVES D'AYSSÈNES



## ***Nouvelle recrue dans l'équipe municipale :***

Thomas Laprevote – résident à Valergues - vient prêter main forte à Laurent Moulins pour la période estivale, n'hésitez pas à les saluer quand vous les rencontrez sur la commune !

## **A venir : élections départementales et régionales**

Premier tour : dimanche 20 juin 2021  
Deuxième tour : dimanche 27 juin 2021



*Ai passat un ivèrn missant, ara que me reviscòli, pensi veire las flors dels peses.  
J'ai passé un mauvais hiver, mais maintenant je vais mieux, je pense que je reverrai les fleurs des pois.*

## CONSEIL MUNICIPAL AVRIL/MAI 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises les 15 avril et 6 mai dernier. Le premier a été consacré principalement au budget. La section de fonctionnement présente des dépenses à hauteur de 243 000 € pour 308 000 € de recettes; pour la section investissement les dépenses sont de 67 000 €, et les recettes représentent 58 000 €. Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Afin de seconder et remplacer Laurent Moulins durant ses congés, un emploi saisonnier sera embauché, du 24 mai au 11 septembre, en la personne de Thomas Laprevote.

Concernant l'aménagement du village de Vabrette : un accord a été trouvé avec les propriétaires concernés ; les travaux devraient se dérouler à l'automne prochain.

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses va étudier la faisabilité de mise place de panneaux photovoltaïques sur le toit du garage communal.

Concernant l'utilisation de la voie communale de la Vacresse par les pilotes de rallye, un cadre sera établi afin de regrouper les essais sur deux journées par an maximum.

En mai, le Conseil a délibéré sur le lancement de la procédure de consultation des entreprises pour les travaux d'assainissement du bourg.

Des réunions sont programmées prochainement avec le Syndicat des Eaux du Levezou Ségala, d'une part pour examiner le projet d'extension du réseau (secteurs Le Crouzet, Mélet, Le Jamme), et d'autre part avec Aveyron Ingénierie pour l'aménagement du deuxième étage de la Mairie.

Ont été également évoqués le balisage programmé du sentier de randonnée "Chemin des Rases", une réflexion sur des panneaux au Roc de St Jean, ainsi que la création d'un site internet dédié à la Commune.

### **GOUDRONNAGE 2021**

*Les voies qui seront traitées d'ici la fin de l'année seront les suivantes : la Vayssière, Prunhac, Coupiagnet, La Borie, le Roucarel, Ardennes bas*

*Si vous souhaitez recevoir les **brèves d'Ayssènes** en version numérique, faites le nous savoir à [ayssenes.info@gmail.com](mailto:ayssenes.info@gmail.com)*

## FRELON ASIATIQUE : UNE ESPECE EXOTIQUE ENVAHISSANTE

Originaire d'Asie, le frelon *Vespa velutina nigrithorax* a été introduit en France de manière accidentelle au début des années 2000. Il est un redoutable prédateur pour les abeilles, de par les prélèvements qu'il réalise sur les colonies mais aussi et surtout par le stress qu'il induit sur les abeilles. Les dégâts sont considérables.

Pour lutter contre ce fléau, deux méthodes :

Le piégeage des fondatrices au printemps

Plus d'infos sur le site de l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française)

Destruction des nids

(contacter la mairie qui prend en charge les frais)



Le tout nouveau collectif qui œuvre à l'entretien des sentiers communaux s'est donné rendez vous le **vendredi 25 juin à 18h30 à la salle des fêtes** pour débattre de l'évolution à donner à cette belle dynamique ayssènole. N'hésitez pas à vous joindre à eux !

### ENQUÊTE INSEE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMI), réalise du 19 avril au 26 juin 2021 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

# ETAT CIVIL

## AVIS DE MENTION DE DÉCÈS

- Jeanine Cabière née le 1/7/1933 à la Bressonnerie, décédée à Rouffiac-Tolosan (31) le 5/5/2021
- Ernest Creyssels né le 18/5/1920 à Saint Rémy, décédé à Rodez le 29/4/2021
- Robert Boutonnet, né le 23/7/1931 au Mas de Galy, décédé le 17/4/2021 à Mauran (31)
- Paulette Decembre né le 11/10/1927 à Vabrette, décédée le 19/4/2021 à Lédenon (30)
- Roger Solier né le 7/5/1936 à la Jasse, décédé le 30/5/2021 à Broquiès

## AVIS DE NAISSANCE

- Nathan Moulins, né le 10/3/2021 à Cahors, fils de William Moulins et Alicia Dubois résidents à Cahors
- Ernest Mazouz, né le 21/4/2021 à Saint Affrique, fils de Mehdi Mazouz et Liesbeth Vande Maele résidents au moulin d'Ayssènes
- Clément Lacombe, né le 6/5/2021 à Saint Affrique, fils de Aurélie Saysset et Vincent Lacombe résidents à Saint Victor et Melvieu

# INFOS PRATIQUES

## MAIRIE

- Horaires : lundi, mardi et jeudi 9h à 13h
- Tél. : 05 65 46 50 91
- Mail : [commune.ayssenes@orange.fr](mailto:commune.ayssenes@orange.fr)

## DÉCHETTERIE

Saint-Rome-de-Tarn : mercredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h

Broquiès : mercredi de 8h30 à 12h et samedi de 9h à 12h

Salles-Curan (haut de la commune) : mardi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h

Sacs jaunes et noirs disponibles en mairie.

## OC'THÉA

Permanence habitat à Saint-Rome-de-Tarn le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 10h à 11h

# LES BARRAGES DU LEVEZOU ET DES RASPES DU TARN

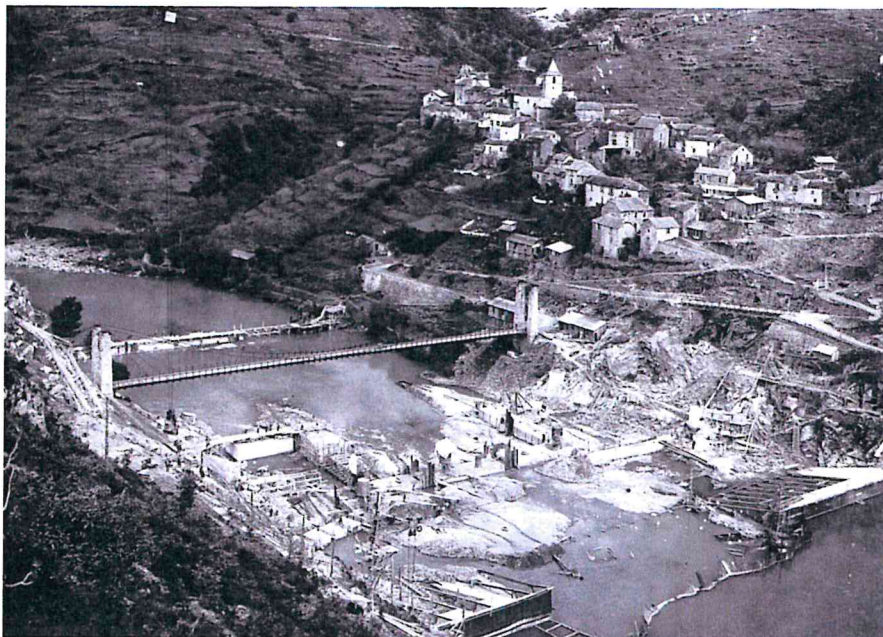
*Par Annie Grégoire du Roucairel*

C'est au début du XXème siècle que débuta un gigantesque projet de barrages sur la rivière Tarn dans notre vallée des Raspes. De 1910 à 1914 un premier édifice, modeste encore, fut construit à Verdalle (sous le pont suspendu).

De 1925 à 1929, c'est le barrage de Pinet qui s'élève (photo d'archive ci contre).

De 1929 à 1932 c'est au tour de la Jourdanie.

C'est à la sortie de la guerre en 1945 que le projet du complexe du Pouget fut exposé en mairie, le but étant de produire le plus d'électricité possible pour alimenter chaque foyer. Le projet débuta avec la construction



du premier barrage à Pont-de-Salars (1947 à 1952, 182 hectares). Vint ensuite le lac de Pareloup (5<sup>ème</sup> lac de France avec 1259 hectares) mis en eau en 1951, puis celui de Villefranche-de-Panat (192 hectares en 1951), le lac de Saint-Amans (13 hectares) en 1951, et le lac de Bage (50 hectares en 1952). Enfin le barrage du Truel est mis en eau en 1958.

Des villages entiers de baraquements en bois au confort spartiate sont construits pour accueillir une population d'ouvriers de toutes nationalités.

Des écoles virent le jour, cantines et restaurants fonctionnaient à plein régime. Des milliers d'ouvriers participèrent à ce projet dans des conditions parfois très difficiles, surtout l'hiver avec peu de moyen dans cette vallée encaissée.

Un téléphérique fut notamment construit pour transporter le béton.

Si la construction des barrages sur le Tarn ne provoqua pas d'opposition particulière auprès des riverains (peu de bonnes terres noyées) il n'en fut pas de même pour les lacs du Lévezou.

Le schéma ci après extrait du livre de Daniel Crozes « LES BARRAGES DU LEVEZOU ET DES RASPES DU TARN » représente le maillage de ce grand complexe hydro-électrique (en rouge les conduites d'eau qui alimentent les différents lacs).

